

AAEC
Société par actions simplifiée d'expertise comptable
Et de commissariat aux comptes
au capital de 327 250 euros
Siège social : 110 bd de Creach Gwen, 29000 QUIMPER
RCS QUIMPER B 429 536 014

00885

07/03/06
N° 707

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 07 FEVRIER 2006

.../...

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de nommer en qualité de directeur général, pour une durée non limitée à compter du 07/02/2006 :

Monsieur Vincent GORIOUX
Demeurant 72 Chemin de Kerlosquen – Beg Meil 29170 FOUESNANT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Vincent GORIOUX a déclaré qu'il acceptait les fonctions de Directeur Général et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

.../...

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de nommer en qualité de directeur général, pour une durée non limitée à compter du 07/02/2006 :

Monsieur Thierry LE MOAL
Demeurant 8 Impasse des Cerisiers à COMBRIT (29120)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Thierry LE MOAL a déclaré qu'il acceptait les fonctions de Directeur Général et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Certifié conforme
Le Président

